

LES CERTIFICATIONS AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE POUR UNE VITICULTURE ÉCOLOGIQUE ET COMPÉTITIVE SUR LE TERRITOIRE DES SABLES

Les membres du GIEE Syndicat de défense et de promotion des vins des Sables souhaitent expérimenter et mettre en œuvre des pratiques agricoles vertueuses et s'engager massivement dans les certifications officielles de leur production en Agriculture biologique et/ou Haute valeur environnementale.

DESCRIPTION DU PROJET



Reconnu organisme de défense et de gestion de l'IGP "Sable de Camargue" et fort de ses 121 adhérents, le Syndicat de défense et de promotion du vin des Sables souhaite poursuivre sa démarche de certification au travers du projet porté par les 27 membres du GIEE.

L'objectif est d'apporter une reconnaissance accrue du produit par la certification de sa valeur environnementale en vue d'une plus-value économique. Les membres du GIEE souhaitent également valoriser l'image des producteurs auprès des consommateurs et du grand public en soulignant l'importance de leurs actions sur l'environnement au regard des 2100 ha de vignes travaillés sur un territoire classé en zone Natura 2000 et Réserve biosphère de Camargue. Le collectif a pour ambition d'être moteur auprès des acteurs du territoire.

Les actions consistent à accompagner les membres vers une certification Agriculture biologique et/ou Haute valeur environnementale (HVE). Elles visent également des actions techniques spécifiques de réduction des intrants phytosanitaires et un engagement du vignoble dans la contractualisation de Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Enfin, elles cherchent à optimiser les outils de traçabilité au vignoble et à centraliser l'information d'indicateurs environnementaux.

L'objectif du GIEE est de consolider et de développer les actions agro-écologiques pour une viticulture écologique et compétitive. Le collectif s'inscrit dans une démarche globale répondant aux critères de performance de l'agro-écologie.



Gard (30)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
27

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Syndicat de défense et de promotion des vins des sables

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Viticulture

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Agriculture biologique

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Certification environnementale (HVE)
► Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux phytosanitaires

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture du Gard

PARTENAIRES ENGAGÉS
► Syndicat mixte Camargue

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
6 avril 2016

DURÉE DU PROJET
4 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Zone de production du vin Sable de Camargue

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture du Gard